

Communiqué de presse

Nice, le 07/03/2022

Guerre en Ukraine : la CCI Nice Côte d'Azur réactive son Numéro Unique

Suite au conflit en Ukraine et aux sanctions économiques décidées par la communauté internationale contre la Russie, le ministère de l'Economie a sollicité le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie pour identifier les entreprises susceptibles d'être impactées par la guerre en Ukraine.

Dès le lundi 7 mars 2022, la CCI Nice Côte d'Azur a donc réactivé son numéro unique 04 93 13 75 73 dédié aux entreprises et commerces afin de les informer et répondre à leurs préoccupations sur les sanctions économiques et financières, les restrictions des exportations, les tensions sur les approvisionnements, le prix de l'énergie et l'impact sur les relations avec le fournisseur énergétique, le renforcement de la vigilance cyber et le soutien aux entreprises rencontrant des difficultés industrielles et financières.

L'objectif de ce numéro unique est de permettre aux entreprises azuréennes dont l'activité est impactée directement ou indirectement par la guerre en Ukraine d'obtenir des informations afin de pouvoir poursuivre leur activités et de faire part de leurs difficultés à l'échelle nationale et internationale.

La cellule d'information et d'orientation « Conflit en Ukraine » est accessible en 3 points d'entrées :

[**allocci@cote-azur.cci.fr**](mailto:allocci@cote-azur.cci.fr)

Tel. 04 93 13 75 73

[**www.cote-azur.cci.fr**](http://www.cote-azur.cci.fr)

la CCI Nice Côte d'Azur a identifié 3 catégories d'entreprises :

- Les entreprises qui réalisent de l'import/export avec les pays belligérants, et qui pourraient être mises en difficulté (baisse de CA, difficulté d'approvisionnement) par la prise de mesures de restriction,
- Les entreprises filiales présentes dont l'actionariat est situé dans ces pays qu'il soit majoritaire ou non,
- Les entreprises françaises qui possèdent une filiale ou un bureau dans ces pays.

Mais, au-delà des entreprises qui travaillent directement avec la Russie ou l'Ukraine, le gel des avoirs Russes (yachts, villas...) aura un impact sur la chaîne de valeur des entreprises et commerces : chantiers navals, restaurants, traiteurs, fleuristes, commerces de luxe et même activités portuaires.

Une enquête auprès de 26 000 entreprises vient d'être lancée afin d'évaluer de manière précise l'impact et les conséquences du conflit en cours en Ukraine.

Contact presse : Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

20 boulevard Carabacel | CS 11259 | 06005 Nice Cedex 1 | www.cote-azur.cci.fr